

Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, au Congrès des Etats Unis du Mexique, Mexico, mercredi 21 octobre 1981

Monsieur le président,

- Mesdames et messieurs les membres du Congrès,

- En abordant cette tribune, j'étais tenté de vous dire "mes chers collègues", car j'ai moi-même siégé longtemps au Parlement de mon pays, depuis notre Libération, au lendemain de la seconde guerre mondiale, jusqu'à mon élection récente à la Présidence de la République. La durée de mes mandats successifs me permet de porter maintenant le titre de "membre honoraire du Parlement français" ce dont je suis très fier et c'est donc un peu l'un des vôtres qui s'exprime aujourd'hui. Je sais ce qu'est le mandat parlementaire. J'en connais les servitudes. J'en ai vécu les tâches exaltantes.

- J'ajouterai que je me trouve avec plaisir, même si c'est seulement pour quelques instants, dans un Parlement. Je suis d'autant plus sensible en effet à votre invitation que ce privilège, qui m'est réservé aujourd'hui de m'adresser à vous, m'est interdit en France. Eh oui ! dans mon pays, le Président de la République est le seul citoyen qui ne puisse jamais venir devant le Parlement, car il ne communique avec les Chambres que par des messages lus par le Président de l'Assemblée et qui ne donnent pas lieu à débat.

- On comprend combien j'apprécie ces brèves retrouvailles avec un milieu qui m'est familier, alors que vous me réservez en cette heure l'honneur exceptionnel d'être reçu par vous. Mais en dehors de ces considérations personnelles, j'ai bien d'autres raisons d'être heureux de vous retrouver ce matin. Non seulement parce que je viens d'entendre le beau discours de votre collègue M. Umberto HERNANDEZ, discours riche de culture et de vues sur le monde où j'aurai trouvé comme une résonance d'une culture qui nous est commune, mais aussi parce que j'ai un certain nombre de choses à vous dire sur-le-plan général et sur la politique de mon pays.

D'abord le Mexique est l'un des rares pays de la région qui soit gouverné par un Etat de droit, et il constitue de ce fait une référence pour bien des peuples qui attendent le moment où des institutions démocratiques leur permettront de se sentir libres et je précise qu'en ce qui concerne le Mexique, vos institutions, vous l'avez rappelé, ne sont pas nées d'hier : elles sont anciennes, elles ont franchi bien des épreuves et elles ont montré non seulement leur solidité et leur efficacité, mais encore elles ont permis une évolution constante dans le sens délibératif.

- Vos institutions, en effet, ont consacré l'instauration du pluralisme, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable démocratie. Et dans un monde où les Parlements, dominés par la technique, quelquefois par la technocratie, ont tendance, c'est le mouvement général, à s'effacer au-profit du pouvoir exécutif - et quelquefois au seul -profit de l'administration - le Mexique nous offre l'exemple remarquable d'une évolution en sens inverse : sans révolution, sans révolte, sans bruit mais efficacement, le Congrès a su, dans la période récente, assumer de nouveaux pouvoirs. Vos assemblées les exercent maintenant sans pour autant remettre en-cause les principes de votre système ni la stabilité de vos institutions. En procédant ainsi, par étapes, mais par étapes significatives, le Congrès des Etats Unis du Mexique a évité que l'accroissement de ses responsabilités intervienne au moyen d'un de ces conflits de pouvoirs toujours difficiles à surmonter. Les responsabilités que vous exercez nous paraissent de ce fait plus durables que celles conquises "à chaud" et qui, une fois l'événement passé, s'effacent au fur et à mesure que se rétablissent les habitudes de la vie institutionnelle. De grands régimes présidentiels, que nous

se retablissent les habitudes de la vie institutionnelle. De grands régimes présidentiels, que nous connaissons bien, en ont fait récemment l'expérience sans que leurs institutions aient pour autant profondément évolué.\

Certains s'interrogent souvent : un Parlement est-il encore nécessaire de nos jours ? C'est une question qui revient à chaque réunion de l'Union inter-parlementaire, lorsque les Parlements du monde entier se rencontrent et confrontent leurs expériences. Et c'est une question que se posent souvent les parlementaires eux-mêmes, lorsqu'ils comparent leurs moyens à ceux de l'Exécutif.

- Qu'on m'autorise encore un souvenir personnel, qui me permettra de répondre à cette question : lorsque j'étais député, mon groupe parlementaire - qui était le groupe socialiste - avait adopté une règle simple. Ses élus n'avaient pas le droit d'entretenir des relations, dans-le-cadre d'institutions organisées au-sein de notre Parlement, avec les Etats qui étaient dépourvus de Parlement. Nous socialistes, nous considérons qu'un Etat sans Parlement était un Etat sans démocratie. Et cependant nous ne voulions pas réinstaurer la suite des régimes que nous avons connus au travers d'heures glorieuses et d'heures tristes, IIIème République et IVème République où l'instabilité s'était érigée en système au bénéfice d'assemblées souveraines et non plus davantage nous ne souhaitons un régime où le Parlement n'aurait plus qu'à se taire.

- Certes, nous ne sommes pas ignorants : nous savons bien qu'un Parlement ne suffit pas à donner à un Etat le label de la démocratie. Bien d'autres conditions doivent être remplies. Mais il n'empêche : partout où il existe un Parlement existe aussi une lueur démocratique, plus ou moins grande, plus ou moins affirmée, plus ou moins haute, mais elle est là, et c'est l'essentiel du moins considéré comme un commencement.

- Voilà pourquoi je me réjouis de vous rencontrer, mesdames et messieurs, de rencontrer le Parlement d'un Etat démocratique et qui se veut de plus en plus un Etat pluraliste.\

Mesdames et messieurs les membres du Congrès,

- J'ai donc souhaité pouvoir exposer devant vous les grandes orientations de la politique extérieure de la France, telle qu'elle est mise en oeuvre depuis mon élection le 10 mai dernier.

- Je dois bien cet exposé à mes amis. La France entretient en Europe des relations étroites et bonnes avec tous les pays membres de la Communauté Européenne `CEE`. Certes, des divergences nous séparent parfois et nous pouvons avoir avec nos partenaires d'âpres discussions, mais pour le principal l'accord est là. Il vise à donner à l'ensemble des dix pays de cette communauté une cohésion accrue et un poids économique et politique grandissant dans le monde. Il nous semble qu'en une époque où l'on a tendance à se refermer sur deux blocs antagonistes, au moment où le monde a tendance à se partager entre des rivalités, des stratégies militaires, il nous semble que l'Europe à laquelle nous appartenons et spécifiquement par le hasard de l'histoire sinon de la géographie, l'Europe occidentale de la Communauté peut jouer un rôle déterminant pour la suite des choses.\

Vous savez que membre à part entière, en toute souveraineté de l'Alliance atlantique, Alliance défensive, mais n'appartenant pas à l'OTAN (NATO) c'est-à-dire au commandement unifié intégré de l'Alliance, la France a pris des positions claires pour ce qui concerne les relations Est - Ouest. Nous pensons par exemple que la paix ne peut résulter que de l'équilibre des forces. Quand cet équilibre n'est plus assuré il y a danger pour le monde. Toutes nos démarches vont dans ce sens. Nous venons de vivre une période où chacun des puissants, des super-puissants a voulu accroître ses moyens militaires pensant préserver de la sorte sa sécurité peut-être son empire. Ce souci légitime ne peut aller jusqu'à établir, selon nous, des -rapports de force de domination. L'heure de la négociation, toutes cartes étant désormais sur la table, s'impose désormais.

- La France, quant à elle, gardera la libre maîtrise de ses forces. Garante de l'indépendance de ses décisions, sans jamais oublier la négociation internationale particulièrement dans-le-cadre de l'Organisation des Nations unies `ONU` ou de ses institutions spécialisées, toujours essentielles pour la -recherche de la paix du monde qui passe évidemment par un désarmement véritable et contrôlé. Désarmement, arbitrage, sécurité collective. La France restera toujours prête à faciliter les échanges, les rapprochements, les réconciliations dans le respect de ses amitiés et de ses

engagements.\

Plus généralement, il n'y a pas pour la France dans le monde d'aujourd'hui de paix ou de stabilité fondées sur l'injustice économique et sociale. C'est l'explication même de notre démarche intérieure, de nos choix. La priorité qui s'impose à nous tous quelque soit l'état de développement de nos sociétés, est de contribuer à l'intérieur à une répartition plus juste du profit national et à l'extérieur à l'instauration d'un ordre économique mondial plus équitable et donc plus viable.

- C'est pour cela mesdames et messieurs les membres du Congrès que j'ai approuvé avec conviction l'initiative prise par le président LOPEZ PORTILLO au-nom des Etats Unis du Mexique et par mon ami Bruno KREISKY au-nom de l'Autriche de réunir à Cancun, chez vous, à-partir de ce soir vingt-deux nations pour y débattre des problèmes Nord-Sud.

- La France qui a entrepris depuis le mois de mai d'accroître sensiblement son aide aux pays en voie de développement, espère que les participants à la conférence de Cancun sauront à la fois embrasser les problèmes de façon globale et de rechercher pragmatiquement des résultats concrets. Je pense, en-particulier au soutien des cours des matières premières. Je pense à un certain ordre monétaire mondial. Je pense à l'énergie, ce patrimoine que l'on évoquait tout à l'heure encore, patrimoine de l'humanité. Je m'y emploierai en-tout-cas, pour ce qui concerne la France et je souhaite qu'indépendamment du vôtre dont je connais la pensée et dont j'admire l'action, je souhaite que les autres chefs de délégation en saisissent la nécessité.\

Voici, mesdames et messieurs les membres du Congrès, ce que je voulais vous dire brièvement de la politique extérieure que mène aujourd'hui mon pays, la France. Les entretiens que j'ai eus avec le président LOPEZ PORTILLO ont montré la similitude de nos analyses et la convergence encourageante de nos orientations. Il est rare qu'en 48 heures on puisse embrasser tant de problèmes et se sentir aussi à l'aise que nous l'étions, ici à Mexico, avec le sentiment qu'au travers de l'Atlantique la France et le Mexique déjà liés par tant de souvenirs et par tant d'actions, l'étaient plus encore que jamais par les grands choix qui fixeront la marche de l'humanité. Depuis mon arrivée dans votre pays j'ai compris que le Mexique et que la France pouvaient continuer de parcourir côte à côte la distance encore longue qui nous sépare de la finalité. C'est dire combien les relations franco - mexicaines occupent une place de choix et cela sera démontré par l'avenir prochain dans la politique extérieure de la France. C'est dire aussi combien, sur ce continent comme sur les autres, le développement de notre amitié et de notre coopération apparaissent à beaucoup comme un témoignage et un exemple.\

Comment ne pas penser en cet instant au peuple mexicain que vous représentez. J'imagine, si je puis imaginer, connaissant mal tant de régions du Mexique, j'imagine cependant à la lumière de la lecture et de la réflexion, les confidences et les récits, ce qu'est le peuple mexicain dans sa diversité. Sa marche à travers les siècles, cette pyramide de cultures et finalement cette symbiose ou cette synthèse qui font que vous êtes là, ici, tous rassemblés, ce peuple qui vit, dont vous avez la charge, dont vous exprimez contradictoirement les intérêts et les aspirations pour en faire un tout qui s'appellera l'histoire du Mexique, dont vous êtes responsables.

- Au-delà de nos débats parlementaires, souvent, il m'arrivait de penser dans les enceintes de mon pays, une fois dépassées les querelles, parfois les divisions de celles et ceux qui s'affrontaient, qu'il y avait toujours un moment du jour et combien de moments de leurs vies où soudain ils sentaient la grandeur d'être ensemble les représentants du même peuple, d'exprimer sa voix. Interpréter ses besoins, défendre ses intérêts et puisque vous avez la confiance de votre peuple, l'assumer devant l'histoire sans jamais prétendre se substituer à lui. Veiller à ce que peu à peu à travers le temps ce soit lui qui de plus en plus soit en mesure directement de choisir. Mais cependant, toujours sera nécessaire l'expression représentative qui permet, sereinement le plus souvent, dans la vivacité, la vigueur de la pensée, du débat parfois aussi, de se sentir comptable de l'histoire d'un peuple.

- Je vous salue avec respect mesdames et messieurs les membres du Congrès, non seulement en-raison de vos personnes, non seulement en-raison de l'accueil que vous me réservez c'est-à-dire à la France, mais aussi parce que j'aperçois au travers de vos visages, le peuple mexicain,

celui qui finalement gouverne votre vie, celui auquel aussi je pense lorsqu'il s'agit de construire avec vous la nouvelle histoire du siècle présent. Vive le Congrès des États Unis du Mexique ! Vive le peuple mexicain ! Vive la France ! Vive le Mexique.\